

# Ouvrière de l'industrie

elle devient **conductrice de car scolaire**



Longtemps agent de production dans l'industrie métallurgique, Marie 43 ans a pris un tournant à la quarantaine en devenant conductrice de car scolaire. Récit...



Cette fiche est le témoignage d'une salariée ayant effectué un Congé Individuel de Formation. Elle concourt à illustrer les différentes étapes d'un parcours, les difficultés et les choix effectués.

# De renoncements en opportunités

Le parcours de Marie a longtemps été contrarié. Dès sa prime jeunesse, sa mère s'oppose à son apprentissage en coiffure. Après avoir décroché un CAP Employé technique de collectivité, elle doit renoncer à s'inscrire en BEP Sanitaire et social pour trouver du travail. Elle fait un passage éclair en restauration scolaire, puis elle postule comme ouvrière dans une entreprise de plâtrerie qui la licencie cinq ans plus tard pour des raisons économiques. C'est l'occasion d'une remise à niveau et... d'un deuxième enfant. À l'issue de son congé de maternité, Marie refuse un CDI dans l'usine qui l'a embauchée en intérim. La mission suivante sera décisive : elle débouche sur un CDD de 18 mois en tant que responsable d'une ligne de production d'appareils électroménagers, puis sur un CDI. Quatre ans plus tard, alors que la lassitude gagne Marie, une délocalisation met fin à son statut de responsable. La vague de licenciements qui s'ensuit constitue une opportunité de départ : les gestes répétés ont engendré l'usure d'une de ses épaules et une opération du canal carpien aux deux mains. Des horaires décalés l'empêchent en outre de profiter de ses quatre enfants. Mais c'est son mari, employé dans la même entreprise depuis vingt ans, qui bénéficiera de ce plan social. C'est un choix du couple car ils ne peuvent prendre le risque d'être tous les deux sans emploi en même temps.



## LE PARCOURS DE MARIE

1987	CAP Employé technique de collectivité
1987	Agent de restauration scolaire
1988	Ouvrière sur presse
1994	Maternité
1995	Missions intérimaires courtes
1995	Ouvrière de production
2010	Conductrice de car scolaire

Par défaut, Marie opte pour une alternative : elle négocie un congé sans solde de six mois pour vendre à domicile le robot culinaire que fabrique son entreprise. Mais elle se voit contrainte d'arrêter, ce statut s'avérant incompatible avec son contrat de travail.

## Un bilan doublement satisfaisant

Marie entreprend alors une démarche auprès de sa DRH, qui l'informe des missions du Fongecif. Dès le premier rendez-vous, en mai 2008, elle s'intéresse au bilan de compétences qui lui est présenté. Cette prestation lui apparaît comme une première étape importante afin de travailler une nouvelle orientation. Ce sera aussi l'occasion pour elle "d'extérioriser des choses restées en travers de la gorge". La satisfaction résultant de ce bilan sera double : élaborer un projet professionnel et reprendre confiance en elle.

Forte des aptitudes mises en avant pendant cette réflexion, elle caresse l'envie de devenir monitrice auto-école, un métier auquel elle avait renoncé précédemment faute de pouvoir en financer la formation. En octobre 2009, elle prend rendez-vous avec la conseillère Fongecif qui travaille alors avec elle la faisabilité de son projet. Au travers de ces échanges, Marie prend conscience qu'elle ne peut réaliser son souhait. Le Fongecif ne peut lui garantir qu'il pourra financer cette formation. Elle la juge par ailleurs trop loin de chez elle et trop longue par rapport à l'organisation de sa vie de famille.

## L'art de rebondir

Apprenant que sa commune cherche un conducteur de car scolaire à temps partiel, elle décide de tenter sa chance. "Sans l'aide de la conseillère du Fongecif, je n'aurais pas pu aller jusqu'au bout", confie-t-elle. "J'avais besoin d'être aidée dans mes démarches, pour choisir l'organisme de formation et pour monter mon dossier." Sa demande de financement de sa formation en CIF est acceptée en décembre 2009. Soutenue par ses collègues et sa famille, elle suit sa formation de février à avril 2010, décroche son permis transport en commun et la FIMO du premier coup. Elle négocie son départ de l'entreprise et prend son nouveau poste en mai suivant.

Elle n'a que dix heures de conduite de car derrière elle quand elle prend son service ! Le contrat n'est que de 17,5 heures par semaine mais rapidement elle complète en assurant des heures de ménage et de surveillance de cantine. Toujours en poste actuellement, Marie n'a plus mal à l'épaule et profite pleinement de sa famille. Si elle obtient le concours de la fonction publique l'an prochain, elle pourra même devenir titulaire et prétendre à un temps plein !